

Département du BAS-RHIN

N° 42/2026

-----  
Canton de WASSELONNE

Registre du Personnel et des Elus

-----  
Commune de WASSELONNE

N° de nomenclature 5 Institutions et vie politique  
5.4 Délégation de fonctions

CS

## ARRÊTE DU MAIRE

-----  
Le Maire de la Ville de WASSELONNE

**Vu** l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à ses adjoints,

**Vu** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026, au cours de laquelle ont été créés 7 postes d'Adjoints au Maire, et ont été élus et installés 7 Adjoints au Maire,

**Considérant** qu'en raison de l'importance des tâches municipales qui ne peuvent être assumées par le Maire seul, et qu'il y a intérêt pour la bonne administration locale et la bonne marche de l'administration, de déléguer aux Adjoints au Maire un certain nombre d'attributions,

### ARRÊTE

#### Article 1

Il est donné délégation de fonctions permanente à **Madame PETER Nathalie, Adjointe au Maire en charge de la communication**, pour les affaires suivantes :

- élaboration et diffusion du bulletin communal
- déploiement des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- suivi du site Internet
- toute action de communication avec la population
- marché de producteurs.

#### Article 2

Délégation permanente est également donnée à **Madame PETER Nathalie, Adjointe au Maire**, à l'effet de signer toutes correspondances relatives aux matières mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### Article 3

En cas d'empêchement du titulaire de la présente délégation, celui-ci sera remplacé dans les fonctions énumérées ci-dessus dans l'ordre de priorité suivant : par le Maire puis les adjoints dans l'ordre du tableau.

**Article 4**

Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- M. le Préfet du Bas-Rhin
- Le SGC de SAVERNE
- L'intéressée
- Affichage
- Archives.

WASSELONNE, le 24 mars 2026.

Le Maire



Michèle ESCHLIMANN

Mme Nathalie PETER

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.